République du Sénégal
Un Peuple -Un But - Une Foi
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Foo nekk fooful la

N° : 000 102 UN-CHK/VRP/DES

Dakar, le 09/11/2026

COMMUNIQUE

Objet : **prolongation exceptionnelle des inscriptions administratives et pédagogiques des étudiants de la P12 et des nouveaux admis en Master 1**

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) informe les étudiants de la **promotion 12 (P12)**, notamment ceux admis en Licence 2 et ceux devant reprendre leur première année de Licence (L1) avec la P13, ainsi que les **nouveaux admis en Master 1 au titre de l'année universitaire 2025-2026**, qu'une prolongation exceptionnelle des inscriptions administratives et pédagogiques leur est **accordée**.

À cet effet, les campagnes d'inscription pour l'année universitaire **2025-2026** sont ouvertes jusqu'au **vendredi 13 novembre 2026 à 16h00 précises.**

Important : l'inscription pédagogique doit obligatoirement être effectuée par l'étudiant depuis son ENT. Ainsi, dès la validation de son inscription administrative, chaque étudiant est invité à se connecter sur son ENT pour procéder à son inscription pédagogique. En cas de difficulté, il pourra se rapprocher de son ENO pour bénéficier d'un accompagnement.

NB : Cette mesure concerne les étudiants éligibles dans l'ensemble des pôles de formation. Il est précisé qu'**aucune autre dérogation ne sera accordée au-delà de cette échéance**. Les étudiants concernés sont donc vivement invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour régulariser leur situation dans les délais impartis.

Les paiements se font via la plateforme paiement de l'UN-CHK et l'étudiant a la possibilité de payer ses frais d'inscription via tous les opérateurs partenaires (Wave, Orange Money, Free Money et Intouch) en passant par le lien ci-après : https://pay.unchk.sn.

